

HARMONIE SERVICE SOCIAL

ET SI VOUS POUVIEZ AIDER
VOS SALARIÉS À SURMONTER
LEURS DIFFICULTÉS
PERSONNELLES
ET PROFESSIONNELLES ?

Un service d'accompagnement individuel

- » Pour apporter à vos salariés des solutions à leurs problèmes personnels et professionnels
- » Pour favoriser un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle

» ACCOMPAGNER VOS SALARIÉS EN DIFFICULTÉS : UN ENJEU MAJEUR

Chacun peut être confronté à des difficultés personnelles pouvant avoir des répercussions sur la vie professionnelle et entraîner à terme un risque d'absentéisme et/ou une désinsertion professionnelle.

EVÈNEMENTS DE VIE

Rôle d'aidants, maladies, décès d'un proche, divorce etc.

DIFFICULTÉS

Personnelles, administratives, financières etc.



ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS

pour les aider à surmonter les difficultés en matière de famille, budget, logement, santé, handicap ou de travail.

POURQUOI UN SERVICE SOCIAL D'ENTREPRISE ?

» Pour vous, agir sur les difficultés rencontrées par vos salariés peut s'avérer délicat : par crainte d'être intrusif, pour des raisons de confidentialité, par manque de moyens et d'expertise en la matière.

» Pour vos salariés, partager une situation de fragilité avec son employeur, c'est peut-être appréhender le risque d'être pénalisé dans son évolution ou dans son intégration professionnelle.

Le saviez-vous ?

En 2020, près de la moitié des salariés* déclarait devoir faire face à une situation de fragilité d'origine professionnelle (épuiement physique ou moral, perte de sens, précarité de l'emploi...) ou d'origine personnelle (maladie, rôle d'aidant, difficultés financières, souffrances psychologiques...).

*Etude Harris interactive menée du 6 au 26 septembre 2020. Echantillon représentatif de 2010 salariés.

» UNE SOLUTION COMPLÈTE ET MODULABLE

Chacun peut être confronté à des difficultés personnelles pouvant avoir des répercussions sur la vie professionnelle et entraîner à terme un risque d'absentéisme et/ou une désinsertion professionnelle.

DES ASSISTANTS SOCIAUX HARMONIE MUTUELLE DEDIÉS AUX ENTREPRISES ET À LEURS SALARIÉS

Les experts sociaux sont **au cœur de l'accompagnement** : ils activent les **dispositifs internes et externes** pour apporter des réponses face à la situation du salarié.

- » Une disponibilité et adaptation à chaque entreprise, et à chaque salarié.
- » Une approche individualisée à 360°.
- » Des coordonnées directes (téléphone, mail).
- » Un accompagnement spécifique pour les démarches sociales et financières.

LES EXCLUSIVITÉS HARMONIE MUTUELLE

- » Des options sur mesure : permanence en entreprise, en agence, ateliers de sensibilisation, etc...
- » Un coût maîtrisé et mutualisé pour l'ensemble de vos salariés.
- » Un bilan des actions menées auprès de l'entreprise.



» EN RÉSUMÉ

Les bénéfices pour l'entreprise

- » Réduire l'absentéisme lié aux difficultés personnelles.
- » Confier cette mission à des **assistants sociaux diplômés d'état**.
- » **Nourrir vos politiques RH** par une action concrète en faveur de la conciliation vie pro / vie privée de vos salariés.
- » Soulager vos équipes RH avec une **mise en place simple et rapide du service** (kit de communication clé en main pour valoriser le service au sein de votre entreprise).

Les bénéfices pour les salariés

- » Recevoir un **accompagnement complet** : écoute, soutien, bilan et aide à la mise en place de solutions.
- » Profiter d'un accès simple et direct à un **accompagnement individuel et totalement confidentiel**.
- » Être **conseillé par des experts** de l'accompagnement social.
- » Bénéficier d'un **champ d'intervention très large** : famille, budget, logement, santé, handicap et travail.

Aidez vos salariés à sortir de l'impasse
grâce à notre service d'accompagnement social !

